

NI DÉSIDÉRATIF NI OPTATIF: D'UNE CORRESPONDANCE VERBALE DE L'INTENTIONNALITÉ KAIRIQUE

Aristote avait bien signalé l'existence d'un parallélisme logico-gramatical¹ fondé sur la correspondance rigoureuse de la pensée et de son expression locutive, et dérivant directement de l'identité établie par Parménide entre l'être et la pensée². Ce commentaire fut inspiré par un livre récent portant sur la structure et la morphologie de la langue védique à propos de l'expression verbale d'intentions traduisant la réalisation de désirs sous forme d'expectation d'un *kairos*, entendu en tant qu'occasion favorable à saisir. On comprend l'importance de cette référence en tenant compte de la vétusté du védique qui renvoie à l'origine lointaine des modalités d'intellection. On retiendra notamment les affinités du *désidératif* avec le *futur* et le *prospectif*, ainsi que ses deux constituants principaux: le redoublement et le suffixe *-sa*³ et l'on sera tout naturellement tenté de comparer ces données avec les données respectives de l'*optatif* en grec. D'emblée, on constatera que rien n'autorise un tel rapprochement du point de vue formel. En effet, le suffixe *-sa* qualifie généralement en grec la désinence de la première personne de l'aoriste à l'indicatif des verbes réguliers, *-so* étant la désinence de la première personne du futur au même mode ou de l'aoriste au subjonctif. Quant à l'*optatif*, il se forme au présent en *-οιμι* et à l'aoriste en *-σαιμι*, le redoublement n'intervenant, tout comme dans les autres modes, qu'au parfait. Dans les grandes lignes, le grec accuse, par conséquent, à l'*optatif* une structure assez différente par rapport au védique, résultat d'une évolution certaine. On retiendra tout de même que l'*optatif* grec, à l'instar du subjonctif, se rapporte également au futur dans le cas où il exprime une intemporalité effective.

On ne pourrait néanmoins s'empêcher de tenter une confrontation de l'*optatif* avec le mode prospectif en védique en recourant aux formes impliquées par le système des discours dits hypothétiques qui, eux, sont composés de deux membres dont le premier consiste en une supposition à proprement parler, à l'instar d'une cause, et le second en une conséquence dérivant de l'hypothèse à l'instar d'un effet.

Certains tendent à réduire les espèces des discours hypothétiques à deux seulement, selon qu'ils désignent le réel ou l'irréel. D'autres recourent à des distinctions plus compliquées, tel J. Humbert⁴ qui en distingue trois catégories, selon qu'elles reposent sur une

1. Cf. ARISTOTE, *Top.*, E 2, 134 a 6; 10; 16; *Phys.* Θ 8, 263 a 18; *Metaph.*, A1, 993 b 31; J. CHAUVINEAU, *La logique moderne*, Paris, P. U.F., 1957, pp. 5-6. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *La pensée et l'erreur*, Athènes, 1961, pp. 3-4.

2. Cf. PARMÉNIDE, fr. 3 (D.-K.¹⁶, II, 231, 22); fr. 8, (D.-K.¹⁶, II, 238, 3). Cf. P. CHAUCÉARD, *Le langage et la pensée*, Paris, P.U.F., 1956, pp. 54-58, sur l'aspect gnosique du langage et le langage intérieur.

3. Cf. F. HEENEN, *Le désidératif en védique*, Amsterdam - New York, Rodopi, 2006 (*Leiden Studies in Indo-European*, n° 13; cf. *infra*, et la n. 4).

4. *Ibid.*

(réalité donnée; se fondent sur un *éventualité*, ou spéculent sur une *possibilité*. Cette dernière catégorie implique, *entre autres*, l'optatif: «En principe, toute possibilité devrait s'exprimer à l'optatif – qu'elle soit *actuelle, future* ou rétrospective. Tel devait être l'état de choses en indo-européen. En sanskrit, un optatif⁴ répond régulièrement à un *irréel du passé* qui, en grec classique, serait rendu par l'*aoriste* accompagné de *an* (...). Aussi bien, dans la langue homérique, il subsiste des témoignages assurés de cet ancien usage de l'optatif. C'est entre «Homère» et l'attique que l'expression des possibles a pris plus de complexité: une logique, devenue plus *exigeante* a éprouvé davantage le besoin de *comparer* la possibilité envisagée avec les *conditions données dans la réalité au même moment*. Assurément la langue a gardé le moyen d'exprimer à l'aide de l'optatif une hypothèse *édifiée pour elle-même, sans qu'on la compare avec la réalité*, mais pratiquement l'optatif a fini par être réservé à l'expression du *potentiel du présent futur*, c'est-à-dire quand l'hypothèse est compatible avec les conditions de la réalité présente ou à venir»⁵.

Il en résulterait cinq sous-catégories de discours hypothétiques désignant le *possible*: (a) hypothèse intemporelle et indépendante du réel; (b) hypothèse compatible avec le réel présent ou futur; (c) hypothèse incompatible avec le réel présent ou (d) passé; (e) hypothèse compatible avec le réel révolu. L'optatif est propre à exprimer le *possible* dans les deux premiers cas. Or, on l'a vu, une distinction nette est établie entre le *possible* et l'*éventuel*, ce dernier impliquant par excellence une *expectative* de l'ordre de la recherche du *kairos*, soit *proche* soit *immédiat* (utilisation de futur)⁶.

En vérité, on ne saurait saisir le sens des discours hypothétiques qu'en maintenant leur division en quatre espèces, selon une tradition grammairienne séculaire. On distinguera notamment quatre cas: (a) hypothèse fondée sur la réalité introduite par la conjonction *εἰ* et l'indicatif présent, suivie d'une conséquence introduite par *ἄν* au présent (voire au futur) de l'indicatif ou de tout autre mode; (b) hypothèse irréaliste, également introduite par *εἰ*, mais à l'imparfait de l'indicatif, suivie d'une conséquence introduite par *ἄν* à l'imparfait ou à un temps de prétérit; (c) hypothèse probable désignant une simple pensée du locuteur introduite toujours par *εἰ* à l'optatif et suivie d'une conséquence à l'optatif introduite par *ἄν*; (d) enfin, une hypothèse introduite par *ἐάν* (> *εἰ* + *ἄν*) ou *ἤν* (> *εἰ* + *ἄν*) ou simplement *ἄν* au subjonctif avec conséquence au futur et implique par excellence une expectative conditionnelle. Ces divers cas particuliers formant *en gros* le système des discours hypothétiques (il existe d'ailleurs plusieurs cas exceptionnels) désignant des gradations de prospectives concernant l'attitude intentionnelle de la conscience face au *kairos*.

Il va de soi que l'intentionnalité de la conscience est principalement axée sur l'avenir: elle concerne, certes, les occasions manquées dont elle garde le regret, mais elle est surtout presque entièrement adonnée à la préparation de ses activités futures. Elle est, pour ainsi dire, attirée par ce qui est expecté et susceptible d'arriver, et en prépare la fruition la meilleure de sa part⁷. Elle se voit créer des valeurs à partir de besoins, qu'elle projette par la suite sur fond d'objectivité et qui irradiant de loin tout en s'approchant d'elle en tant que sources de satisfaction, qu'il ne faut toutefois nullement confondre avec la quête même

5. Cf. J. HUMBERT, *Syntaxe grecque*, 3^e éd., Paris, Klincksieck, 1960 (Coll. de Philologie Classique, II), pp. 219-229.

6. Cf. *ibid.*, pp. 221-222.

7. Cf. E. MOUTSOPOULOS, *Kairicité et liberté*, Athènes, Académie d'Athènes, 2007, pp. 20-40. Cf. *ibid.*, pp. 117 et suiv.

d'un *kairos* spéculé selon un processus de *petteia* et au gré duquel ces valeurs seront captées et vécues. Dans ces conditions, les valeurs deviennent des *desiderata* censés être accessibles à la faveur d'un *kairos* à saisir promptement⁷, et le mode verbal qui en grec classique conviendrait en l'occurrence pour exprimer ce processus ne serait point le desideratif ou l'optatif, mais bien le subjonctif, suivi, en principe, du futur à l'indicatif. Par contre l'analogie avec la figure «d» du discours hypothétique grec, laquelle désigne la réalisation expectée d'un souhait, serait plus conforme en vue d'exprimer le processus en question.

E. MOUTSOPOULOS
(Athènes)

